

Stratégies patrimoniales

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs

NIVEAU

📌 Pratique courante

DATES

📅 18 novembre 2026

DURÉE

🕒 1 jour(s) (7,0 heures)

FORMAT

🏠 Présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises durant la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

[PAT926A] Rencontres de l'ANIP : ingénierie patrimoniale et intraprofessionnalité (non-adhérent)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender les règles déontologiques, les modes de rémunération et les enjeux de l'intraprofessionnalité.
- Utiliser les outils numériques au service du conseil patrimonial.
- Maîtriser les mécanismes de la tontine appliquée aux droits sociaux et à l'assurance-vie.
- Analyser les stratégies d'investissement en démembrement.
- Mettre en œuvre le démembrement des droits sociaux.
- Identifier et mobiliser des solutions de transmission fondées sur des libéralités alternatives ou méconnues.

FORMATEURS



Maître Antoine TEITGEN



Maître Benoît MATET



Maître Bertrand SAVOURÉ



Madame Catherine ORLHAC



Maître Cyrille FARENC



Maître Frédéric AUMONT



Monsieur Jean AULAGNIER



Monsieur le Professeur Michel GRIMALDI



Monsieur Thierry DELESALLE



Maître Véronique SAUQUET

CONTENU

• *Première table ronde :*

9 h 30 : Pratiquer l'ingénierie patrimoniale : déontologie, rémunération et intraprofessionnalité.

- Bertrand SAVOURE (Président du CSN),
- Frédéric AUMONT (Responsable du label NCSPF),
- Thierry DELESALLE (Président honoraire du 118^e congrès),
- Véronique SAUQUET (Présidente de l'ANIP),
- Benoît MATET (Trésorier de l'ANIP).

10 h 45–11 h 45 : La tontine appliquée aux droits sociaux et à l'assurance-vie

- Jean AULAGNIER

12 h – 13 h : La technique de l'investissement en démembrement ab-initio

- Alexandre THUREL (Rapporteur Général du 118^e congrès),
- Cyrille FARENC (Président de la 3^e commission du 116^e congrès),
- Antoine TEITGEN, notaire à La chapelle sur Erdre et rapporteur de la 3^e commission du 114^e congrès.

14 h – 15 h 15 : Le démembrement des droits sociaux : modifiez vite vos statuts

- Catherine ORLHAC

15 h 30 – 16 h 30 : Les libéralités oubliées (alternatives- à terme, subsidiaires)

- Michel Grimaldi

- **Deuxième table ronde :**

16 h 30–17 h 30 : L'ingénierie patrimoniale : les outils numériques autour du conseil patrimonial.